

L'ADISQ salue un plan d'action reconnaissant le rôle de nos musiques dans la préservation du français

Montréal, le 28 avril 2024 – Le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, accompagné de cinq ministres, a présenté aujourd'hui son plan pour la langue française de 603 M\$ visant à enrayer le déclin du français.

Alors que l'ombre de Jean-Pierre Ferland planait sur la conférence de presse le présentant, ce plan reconnaît le rôle central de la culture et, en particulier celui de la musique, dans la préservation de la langue française. Faisant échos au *rapport sur la souveraineté culturelle du Québec* déposé plus tôt cette année, le plan vise notamment à rendre la culture francophone plus accessible et découvrable, confirmant ainsi la volonté du gouvernement à légiférer dans le but d'assurer la découvrabilité des contenus québécois.

L'ADISQ salue le dépôt de ce plan et offre son entière collaboration dans la mise en œuvre des mesures qui en découleront.

« À l'ADISQ, nous sommes animés par la conviction que nos musiques constituent un formidable outil pour la protection, la promotion et la vitalité de la langue française dans un contexte culturel unique. Nous sommes heureux de voir ce rôle reconnu dans ce plan et je félicite le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française pour son travail » a souligné Eve Paré, directrice générale de l'ADISQ.

Nous saluons particulièrement la volonté du ministre Drainville de puiser dans la culture québécoise, dont les textes de nos chansons, pour enseigner le français. En effet, en tant que principal lieu de socialisation de la jeunesse, l'école peut constituer un lieu privilégié de rencontre entre nos musiques et nos jeunes.

Rappelons que le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française qui rassemble six ministres, dont le ministre de la Culture et des Communications, a été créé en janvier 2023. Celui-ci s'est vu confier la mission de *« définir des moyens de freiner le déclin de la langue française au Québec. »* L'ADISQ a activement participé à ces consultations, via une intervention écrite et la participation à plusieurs tables rondes.

À propos de l'ADISQ

Fondée en 1978, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) est un joueur clé de l'industrie de la musique et du spectacle au Québec. L'association qui représente plus de 200 entreprises, a pour mission de les outiller, de les accompagner et de veiller à ce que le cadre dans lequel elles évoluent favorise leur essor, pour que les musiques et les spectacles d'ici rayonnent sur notre territoire et au-delà de nos frontières.

Source : ADISQ

Relations de presse : Simon Claus | sclaus@adisq.com | 438 777 6204